



Problème assurance voiture

Par berenger8

Bonjour,

en mai 2016, j ai percuté sur l'autoroute du sud une plaque métallique qui a endommagé mes 2 pneus avant de ma voiture alors que nous partions en Italie avec mon épouse et mes deux enfants en bas âge. Afin de pouvoir continuer le voyage, j ai réussi à trouver un garage Norauto qui a pu me changer les pneus avant. J ai ensuite fait une déclaration à mon assurance auto id macif afin d'exercer un recours vis à vis de la compagnie d'autoroute pour qu'elle puisse m'indemniser les 400 euros que j'avais engagé.

Par la suite, IDMACIF me répond qu'elle n'exercera aucun recours et qu'elle m'indemniser pas non plus étant donné que la valeur de la réparation est inférieur au montant de ma franchise tout risque de 500 euros.

EN juin, j ai changé de voiture et j ai du aussi changé d'assurance étant donné que id macif arrête les assurances automobiles. Sur le relevé d'assurance que m'envoie id macif, ce dernier fait figurer un sinistre contre un objet fixe me mettant 100 % responsable de l'accident précédemment expliqué.

Est ce normal??? Du coup, maintenant, j'ai perdu une partie de la bonification que j avais accumulé et le nouvel assureur veut bien m'assurer mais pour 400 euros de plus???

Que puis je faire???

Je veux seulement qu'il me retire ma responsabilité sur un sinistre où je ne suis pas du tout responsable à mon sens!!

Merci à vous!

Par Tisuisse

Bonjour,

Avez vous introduit une réclamation auprès du gestionnaire de cette autoroute ? Si oui, quelle a été la réponse ?